



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

**Espace Niortais - Convention entre la Ville de Niort et le
Laboratoire Niortais de Recherche en Statistiques Appliquées**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme
Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme
Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme
Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric
ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise
GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

DELIBERATION D96116

**Espace Niortais - Convention entre la Ville de Niort et le Laboratoire Niortais de Recherche en
Statistiques Appliquées**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Parmi les études entamées autour du projet de construction du Garage à construire sous le futur Hôtel Administratif Communal, figure une enquête statistique réalisée auprès d'échantillons de trois populations du Centre-ville. Cette enquête vise à étudier les habitudes de déplacement et de stationnement dans le Centre Ville:

- des salariés des Entreprises et des Administrations du quartier qui utilisent un véhicule pour venir travailler en Centre-Ville,
- des Clients des commerces, des cabinets de professions libérales ainsi que des usagers des Administrations du quartier,
- des habitants du Centre-Ville possédant un véhicule.

Le traitement des données recueillies dans le cadre de cette enquête (saisie des questionnaires, codage des informations, traitements statistiques,...), se fait dans le cadre d'un partenariat avec les enseignants et les étudiants du Laboratoire Niortais de Recherche en Statistiques Appliquées

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et le Laboratoire Niortais de Recherche en Statistiques Appliquées,
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

La rémunération forfaitaire associée à cette convention et dont le but est de couvrir notamment les frais de saisie des questionnaires recueillis est de 15.000 Francs qui seront prélevés sur les crédits inscrits au B.P. 1996.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)